

L'APPEL

Le 27 décembre marquait le premier anniversaire du début de l'agression Israélienne contre les Palestiniens de Gaza. Les bombardements massifs, les destructions et les massacres (plus de 1400 victimes palestiniennes dont une majorité de civils), sont venus s'ajouter aux effets désastreux du siège total, suscitant l'indignation des opinions publiques internationales. Les Nations-Unies ont depuis explicitement endossé le rapport du juge Goldstone. Celui-ci demande une levée immédiate du bouclage de Gaza et affirme notamment que l'armée israélienne a sans doute commis des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité. Un an après, l'objet de nos mobilisations reste d'actualité. Le blocus est toujours aussi dur si ce n'est plus puisqu'il interdit en plus toute reconstruction des habitations et édifices détruits. Le gouvernement d'extrême-droite israélien refuse tout compromis. Il faut briser le siège, juger les criminels de guerre, sanctionner Israël. Face à l'impasse des négociations entre Israéliens et Palestiniens, c'est à nous citoyens, organisations de la société civile, syndicats et partis politiques d'amener nos dirigeants à imposer le respect du droit international.

COLLECTIF POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE AU PROCHE ORIENT

ASCT - A FILETTA - ASCM - AMAPOLA - A MANCA NAZIUNALE - ASSOCIATION CORSICA-PALESTINE - ASSOCIATION DES ETUDIANTS ETRANGERS DE L'UNIVERSITE DE CORSE - ASSOCIATION DES MAROCAINS 2A et 2B - AVA BASTA - CANTA U POPULU CORSU - CFDT CORSICA - CGT 2A - CINQUI SO - DIRITTI PAISANU - FEDERAZIONE DI L'ELETTI - FSU 2A et 2B - INSEME PER AIACCIU - I VERDI CORSI - LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - PCF 2A - SGEN CFDT 2A et 2B - STC - UNSA CORSE - U TARAVU.